

FLASH INFO

Septembre – Octobre
2022
n°46

MAIRIE

de
Montilliers

2 place du comte Hector
49310 Montilliers
02 41 75 81 54
mairie.montilliers@wanadoo.fr
<http://www.montilliers49.fr>
facebook.com/Montilliers

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbal
du
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Evènements à venir

Procès-Verbal du Conseil Municipal



Le PV du 8 juin 2022 est validé à l'unanimité.

1 / Présentation de l'outil ONECITY : « Smart Village » par Mr Yoann MÉNORET de la Sté GROLLEAU. Cela consiste à l'installation d'une antenne qui recueillera les données transmises par des capteurs et de les envoyer ensuite sur une plateforme d'hébergement pour les restituer via le réseau privatif LoRa sur un smartphone ou ordinateur. Les capteurs ont différentes utilisations : l'évaluation de la gestion de l'arrosage, le suivi de la consommation électrique, le contrôle de la qualité de l'air....

2 / Mr le Maire informe le conseil municipal que Mme Patricia JAMIN a démissionné de son poste d'élue, la lecture de son courrier est donnée.

3 / Rétrocession de la voirie « Impasse des Lilas » : étant donné que l'opération de construction des 3 logements locatifs est clos, Maine-et-Loire Habitat souhaite rétrocéder à l'euro symbolique cette voirie à la Commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4 / Accès entrée principale de la Sté MÉCATHERM : suite au bornage des terrains de la société, celle-ci nous demande l'élargissement de leur entrée principale sur la « rue de l'innovation », environ 25 m² de voirie. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

5 / Proposition achat antenne relais téléphonique : la Sté ATC France, propriétaire du pylône, souhaite acquérir le terrain où elle est située pour la somme de 20 000,00 euros soit une superficie de 60m² sur 3 190 m². Actuellement elle verse un loyer annuel de 2 000,00 euros. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de rester propriétaire de toute la parcelle et de ne pas accepter la proposition.

6 / Fonds de concours au SIEML : l'estimatif des travaux de réparation du réseau d'éclairage public relatif aux candélabres n°185, n°186 sur la RD 748 s'élèvent pour la part communale à 5 894,24 euros.

7 / **Subvention au C.C.A.S** : le conseil municipal accepte de verser la somme de 4 000,00 euros.

8 / **Convention d'occupation domaniale pour l'hébergement de passerelles de télérelève** : des compteurs d'eau, suite à la rencontre de la Sté Birdz et Véolia et aux vues de leurs explications, Mr le Maire est autorisé à signer la convention.

9 / **Sentier de randonnées** : pour la création d'un nouveau sentier et afin de pouvoir passer sur des portions de chemins privés, il est nécessaire d'établir des conventions entre la commune et les propriétaires.

Comptes rendus des commissions de l'Agglomération du Choletais

♦ Rapport de Damien GRELLIÉ sur la visite de l'Eco-Cyclerie basée à Cholet, très intéressant, projet d'en créer une sur le territoire du Vihierois ;

♦ Rapport de Edith GOUJON sur l'Economie, attente de la délibération sur la vente d'un terrain de la zone de La Loge à l'AEPR ;

Comptes rendus des commissions municipales

♦ **Voirie** : Devis enfouissement des réseaux Route de Valanjou et Rue du Stade, le coût estimatif du SIEML s'élève à 268 550,00 euros. En parallèle une demande est envoyée à ENEDIS pour l'enfouissement de la ligne Haute Tension.

♦ **Employés municipaux** : les horaires des agents techniques sont adaptés face à la vague de chaleur.

Avis Municipal



Depuis plusieurs mois, il apparaît que les actes d'incivilités se multiplient dans la commune : panneaux arrachés, dépôts sauvages, non-respect du matériel et des lieux publics, notamment au niveau du site du plan d'eau. Ces différentes formes d'incivilités détériorent la qualité de l'espace public et sont passibles d'amendes.

Adopter une attitude responsable est la solution face aux incivilités. C'est l'affaire de tous !

♦ **Enfance Jeunesse** : pour information, Mme Béatrice DEBARD succède à Mme Nathalie VINCENT à la Présidence du CSC « le Coin de la Rue ».

La cérémonie « Une Naissance - Un Arbre » est fixée au 19 novembre prochain. Cette année, un seul arbre sera planté pour les enfants nés en 2021.

Affaires diverses

▫ **C.C.A.S**, le repas des aînés est fixé au 25 octobre à la MCL Le Lys.

▫ **Mr le Sénateur Emmanuel CAPUS** et ses assistants ont été reçus le 24 juin par Mr le Maire et les élus.

▫ **La semaine de l'insertion** : « comment recruter autrement ? » se déroulera du 10 au 14 octobre 2022 sur l'Agglomération du Choletais. Le conseil recevra des représentants de structures qui nous présenteront le fonctionnement le vendredi 14 octobre.

▫ **Décision du Maire** : pour exécuter le remboursement d'une location de 118,07 euros en dépense de fonctionnement il est nécessaire de réaliser un virement de crédits entre chapitres.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mercredi 14 septembre 2022 à 20h00.

L'Abri Vélo Sécurisé

L'Agglomération du Choletais propose aux Montéglesiens un abri vélo sécurisé gratuit. Il est situé au 3 Place du Comte Hector.

Pour obtenir votre clé d'accès et connaître les conditions d'utilisation, RDV à la mairie de Montilliers muni d'une pièce d'identité, la carte d'abonnement à Choletbus, Aléop et un chèque de caution de 15 € à l'ordre de TPC.



Depuis le 1^{er} septembre une carte d'accès déchèterie est obligatoire. Si vous ne l'avez pas encore demandée, vous pouvez faire une demande auprès de l'AdC ou à la mairie de Montilliers sauf si vous possédez déjà une carte de l'Agglomération du Choletais. La carte SMITOM n'est plus valide. Cette carte est GRATUITE et donne droit à 12 passages par an.

Sécheresse

Les pluies tombées ces dernières semaines ne suffisent pas pour sortir de la sécheresse. L'ensemble du département est en niveau de crise y compris pour l'eau potable.

Pour les particuliers seul le potager peut être arrosé entre 8h et 20h (pas de lavage de voiture, de remplissage de piscine, de nettoyage de façade...)



Limitons l'usage domestique de l'eau au strict minimum pour tenir jusqu'aux prochaines pluies. *En fonction de l'actualité et des arrêtés en cours.

Vie Associative



Club de l'Âge Heureux

Petit rappel des différents évènements à venir :

- le jeudi 15 septembre à 14h à la salle Joly-Bourg, anniversaires des adhérents du 3^{ème} trimestre.
- le mardi 11 octobre à 13h30 à la salle du Lys, concours interclubs.
- le jeudi 20 octobre à 14h à la salle Joly-Bourg, loto accompagné de pâtisseries.
- le jeudi 20 novembre à 13h30 à la salle Joly-Bourg, concours de belote entre adhérents.

Le bureau.



Familles Rurales Art Floral

Cours d'art Floral dispensé par Mr Rannou

- le vendredi 21 octobre à la salle annexe de la mairie.
Tarifs : 28 € pour les non adhérents, 18 € pour les adhérents.

Inscriptions avant le vendredi 14 octobre auprès de Florence Lefèvre au 02.41.70.91.72 ou par mail à famil-rural.monti@netcourrier.com

Apporter son matériel : pistolet à colle, torchons, couteau, sécateur, rallonge, ciseaux.



Familles Rurales Danse Sociale

Vous avez envie de vous détendre, de danser et de passer un bon moment ! venez nous rejoindre le mardi 6 septembre à 19h45/20h45 à la salle Joly-Bourg.

Nous pratiquons de la danse en ligne.

Elles sont quasiment toutes débutantes donc accessibles à tout le monde (hommes et femmes).

Tarifs : 75 € pour les adhérents à Familles Rurales et 85 € pour les non adhérents.

Pour tous renseignements contactez l'association par mail famil-rural.montil@netcourrier.com

Infos Travaux

L'Agglomération du Choletais assure la réhabilitation des réseaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire. Des travaux vont consister à la mise en séparatif du réseau de la rue des Tisserands et au renouvellement du réseau de la route d'Angers et de la rue du Lys.

Ceux-ci doivent démarrer à compter du **23 août 2022, pour une durée d'environ 3 mois et demi** sauf en cas d'intempéries ou de problème majeur. La nature de ces travaux nécessite l'interdiction de stationnement et l'interdiction de circuler (sauf accès riverains) afin de garantir la sécurité du personnel de l'entreprise, mais aussi celle des usagers et des riverains.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu dans la mesure du possible.

Pour le ramassage des déchets ménagers, il serait souhaitable que vous puissiez déposer vos déchets hors emprise des travaux afin de faciliter la collecte ; à cet effet, des bacs de regroupement seront mis à disposition et en fonction de l'avancée des travaux :

☞ À l'intersection des rues des Tisserands et du Chevet

☞ Au niveau du 19 rue du Lys

☞ À l'intersection de la rue du Chailloux et de la place du Comte Hector

☞ À l'intersection des rues du Chailloux et de l'École

Merci de votre compréhension.



ESM Football

La reprise du foot va se faire progressivement de fin août jusqu'au début septembre pour les plus jeunes.

Voici les principales dates à retenir :

- 19 septembre : reprise championnats / équipes seniors

- à partir du 4 septembre : reprise en championnat des catégories jeunes

Une des nouveautés cette année, c'est la création d'une équipe senior féminine (et nous en sommes très fiers). Leur championnat débutera le 2 octobre.

L'autre nouveauté, c'est la création d'un emploi à temps plein. Nous allons accueillir Adélaïde GUITET en tant que responsable sportif.

Le club souhaite la bienvenue à tous les nouveaux licenciés(e)s.

N'hésitez pas à venir encourager toutes nos équipes sur la saison !

Belle saison à toutes et à tous.

Comité des Fêtes

Après deux ans d'interruption le comité des fêtes de Montilliers organise son concours de la chanson française « Les Tréteaux chantants » pour amateurs.

Samedi 24 septembre

Salle des loisirs le Lys

A partir de 15h pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus et à partir de 19h pour les autres catégories.

☞ Si vous désirez nous rejoindre l'entrée pour les spectateurs est sans réservation avec une petite restauration possible sur place.

☞ Si vous voulez participer et avoir de plus amples renseignements, veuillez contacter Mr François MAILLER au 02.41.75.86.99 ou Mme Sylvie DEFOIS au 06.70.49.62.24.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos chanteurs qui étaient impatients de revenir.

Don de Sang

Prochaine collecte de sang le vendredi 14 octobre à la maison commune des Loisirs le Lys de 16h à 19h30, se munir d'une carte d'identité.

La collecte est sur RDV : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Info du site BRANGEON

Vous pouvez déposer vos déchets verts au site de Montilliers. Vous devez être muni obligatoirement d'un gilet jaune pour votre sécurité.

Évènements à venir

L'Amicale Saint Joseph

Pour répondre à certaines interrogations concernant l'immeuble situé route d'Angers, l'association est dans l'attente de devis pour le financement de travaux et réhabilitation de l'immeuble.

Les travaux débuteront dès la validation de ces derniers.

Le président.



Scrabble « Aux mille mots »

Reprise du club de Scrabble en duplicate le **lundi 12 septembre**. Vous êtes intéressés, curieux d'apprendre une nouvelle manière de jouer que le scrabble classique, venez nous rejoindre, 3 séances vous seront offertes pour découvrir le club.

Jours de rencontres :

Salle annexe de la mairie de Montilliers

- le lundi soir 20h30

- le mardi après-midi 14h30

Contact : 06.87.70.75.93 / 06.78.95.31.95



L'École St Louis St Joseph

Le bureau Apel est toujours à la recherche de nouveaux membres. Pour toutes questions et infos : apelmontilliers@gmail.com
Assemblée générale le 18 novembre.

Les rencontres ÉVEIL à Montilliers le mardi 13 septembre pour des jeux d'extérieur inscription obligatoire le 5 et 6 septembre auprès du relais au 02.41.75.42.70.

Le CCAS de Montilliers organise à l'intention de nos aînés de plus de 65 ans.

Repas des Aînés

Mardi 25 octobre 2022

Rendez-vous à 11h30 pour un temps de prière en l'église de Montilliers et à 12h30 à la maison commune de loisirs « le Lys ».
Une invitation vous sera adressée.

Messes sur la commune :

- le dimanche 11 septembre à 9h30
- le dimanche 13 novembre à 9h30

Banquet des classes 00/01/02 :

Le samedi 11 février 2023 à la maison commune des loisirs « le Lys ».

Retrouvez toutes les informations de la commune sur Cityall, l'application connectée des Montéglesiens.
Et rendez-vous sur notre page Facebook @montilliers et sur le site : www.montilliers49.fr

Prochains articles à transmettre pour le flash le **15 Octobre 2022**.